

PROGRAMME DE FORMATION : Epreuve Théorique Générale

Objectifs :

Acquérir les connaissances pour réussir l'Epreuve Théorique Générale dit « Code de la route » et ainsi être préparé aux enjeux de la conduite automobile en termes de sécurité, de responsabilité, de citoyenneté et d'écologie.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS :

Pour les candidats au permis de conduire de la catégories B

- Avoir minimum 17 ans (15 ans pour l'apprentissage anticipé de la conduite)
- Être titulaire d'un Numéro NEPH

INTERVENANTS :

Formateurs diplômés B.E.P.E.C.A.S.E.R ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R) et titulaires d'une autorisation préfectorale en cours de validité

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

- Cours thématiques collectifs en salle animés par un enseignant. (Thèmes en fonction du programme affiché en salle)
- Séances de code (40 questions/réponses) portant sur les 10 thèmes officiels
- Livre de code
- Module d'entraînement en ligne
- Salle de code équipée de moyens multimédias
- Logiciel de suivi des élèves (cartes à puces individuelles)

EFFECTIFS :

19 personnes maximum en salle

HORAIRES :

Du mardi au vendredi : de 14h à 19h.

Samedi : de 14h à 17h.

DUREE :

1h par cours

Accès illimité à la salle pendant 1 an.

PROGRAMME :

Acquérir les connaissances des règles de sécurité, des bonnes pratiques de conduite et comportements entre usagers à travers les 10 thèmes officiels de l'examen au moyen de cours thématiques et de séances de préparation à l'ETG :

C : le conducteur, U : les autres usagers, D : réglementation générale et divers, M : éléments mécaniques liés à la sécurité, S : équipements de sécurité des véhicules, P : précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule, L : dispositions légales en matière de circulation routière, R : la route, E : règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement, A : premiers secours

SUIVI DES ACQUIS EN COURS DE FORMATION :

- Relevé d'assiduité et des résultats au moyen de la carte à puce individuelle pour les séances en salle
- Relevé de connexion pour l'entraînement en ligne

SANCTION VISEE :

Epreuve Théorique Générale (admissibilité permettant d'être présenté aux épreuves pratique du permis de conduire. Cette admissibilité est valable pour 5 épreuves pratiques pendant 5 ans maximum)